Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026016-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 17 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le lundi 9 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HAMARD Gwenaëlle, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : LEBOEUF Roselyne, PLEUTIN Nathalie
Absents : ALEXANDRE David, MEIGNEN Alexandra

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-016 - COMMERCE - BAR-TABAC-JEUX - LOCATION GÉRANCE- DÉTERMINATION DU LOYER

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municpal qu'il faut statuer sur un montant de loyer pour la location gérance du commerce en cours de réhabilitation.

La commune a missionné l'ingenierie communautaire du service developpement écononomique afin de recruter le futur gérant conformement à un cahier des charges préalablement établli par la commune

Mr Le Maire propose un montant de loyer de 300 € les 6 premiers mois et de 600 € à partir du 7ème mois.

Le loyer pourra être rectualisé en fonction de la situaltion economique du commerce

Apres avoir deliberé, le conseil municipal :

- Valide le montant du loyer de 300 € pour les 6 premeirs mois et de 600 € à partir du 7 ème mois

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026016-DE

Fait et délibéré le 17 février 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE